



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4177 - VENDREDI 28 JANVIER 2022

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS renforce la collecte d'informations des districts sanitaires



La remise symbolique du matériel informatique

Afin d'aider la République du Congo dans la collecte, le traitement et la diffusion des données sanitaires, le bureau pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait un don de matériel informatique au ministère de la Santé et de la Population. Selon le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, ce matériel permettra de renforcer la numérisation du processus, notamment des districts sanitaires du Pool, du Kouilou, de Brazzaville, de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et des Plateaux où la gestion des données pose problème.

Page 3

MILIEU RURAL

L'Unicef accompagne le Congo en matière d'eau et d'assainissement



Les deux parties pendant la séance de travail de l'Energie et de l'Hydraulique.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) entend apporter un soutien technique et financier à la République du Congo à travers le ministère

de l'Energie et de l'Hydraulique. L'appui de cette agence onusienne a été évoqué hier au cours d'un échange entre le ministre en charge de l'Hydraulique, Honoré Sayi, et la représentante de l'Unicef au Congo, Chantal Umutohi. Il portera notamment sur l'amélioration des conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural

Page 3

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville accueillera une réunion des envoyés spéciaux de l'ONU

Les conseillers et envoyés spéciaux du secrétaire général des Nations unies, les directeurs régionaux ainsi que les coordinateurs résidents du système des Nations unies en Afrique centrale se réuniront du

1er au 2 février à Brazzaville.

Il s'agira, au cours de ces assises, de faire le point de leurs agendas et programmes liés aux questions de consolidation de la paix, la sécurité et le développement de l'Afrique.

CAN 2021

Des affiches alléchantes pour les quarts de finale

Des affiches alléchantes en quarts de finale Après l'élimination mercredi de la Côte d'Ivoire et du Mali, on connaît désormais les affiches des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2021 qui s'annoncent alléchantes. Pays hôte de la compétition, le Cameroun accueillera en premier la Gambie, petit poucet de cette édition avant le duel Burkina Faso - Tunisie. La journée du 30 janvier, quant à elle, prévoit une confrontation maghrébine entre le Maroc et l'Egypte. Le Sénégal sera, pour sa part, aux prises à la Guinée équatoriale, tombeuse du Mali en huitièmes de finale.



Salah

Hakimi

EDITORIAL

Contrôles

Page 2

ÉDITORIAL

Contrôles

Il va de soi que la relance des travaux partout où les chaussées des voies routières ont été fortement dégradées ces dernières années ne peut être que bien, très bien perçue par les populations des zones concernées. Frappées directement par l'extrême difficulté de communiquer, d'échanger, de commercer avec le reste du pays, ces mêmes populations ont enfin des raisons d'espérer dans un avenir meilleur. Cela alors même que la remise en ordre des finances publiques et l'accord de long terme passé avec les institutions financières internationales permettent de croire sérieusement en une relance rapide de la croissance.

Ceci étant dit, ou plutôt écrit, il ne suffira pas de restaurer de longs tronçons de routes dans les zones impactées pour convaincre les habitants que le pire est derrière eux. Il faudra aussi leur apporter la preuve que les travaux effectués par les entreprises sélectionnées par l'Etat pour accomplir ce vaste chantier ont tout à la fois la compétence, la volonté, la détermination nécessaires et ne commettront pas à nouveau les erreurs du passé. Des erreurs que le peuple congolais dans son ensemble a payées durement en raison de l'ampleur des sommes dépensées ces vingt dernières années dans ce cadre et de la mauvaise qualité des voies construites ou prétendument rénovées.

Disons-le clairement : l'Etat, dans cette affaire, n'a plus droit à l'erreur. S'il ne prend pas dès à présent les dispositions techniques qui permettent de vérifier, de contrôler le sérieux des entreprises chargées de mener à bien le travail titanesque que constitue la remise en état des routes dégradées, il provoquera au sein de la population des réactions d'autant plus négatives que la puissance publique aura fait valoir avec force sa volonté de réparer les erreurs du passé et de rendre aux citoyens la liberté de se déplacer sur toute l'étendue du territoire national. Contrôler avec autant de sérieux que de précision, la qualité des travaux qui débutent est un devoir auquel les administrations concernées ne sauraient se soustraire. Mais cela concerne aussi les élus des zones géographiques concernées qui vont devoir, eux aussi, assumer leur responsabilité dans la surveillance de ces mêmes travaux, ce qui ne fut guère le cas précédemment. Autant dire que, dans cette grande affaire, la responsabilité n'est pas individuelle mais bien collective !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Kevin Prosper Nziengué élu nouveau secrétaire fédéral du RDPS-Niari

Le Rassemblement démocratique pour le progrès social (RDPS), section Niari, a élu le 26 janvier à Dolisie Kevin Prosper Nziengué au poste de premier secrétaire de la fédération du département en remplacement de Luc Jean Mboundou.

Le nouveau promu aura pour mission de coordonner toutes les structures, à commencer par le bureau fédéral, les coordinations communales, les commissions locales de contrôle et d'évaluation, a signifié le délégué national du RDPS à la rencontre de Dolisie, Julien Makoundi Tchibinda. Il a, auparavant, invité les participants à observer une minute de silence en mémoire de l'ancien Premier ministre, chef du gouverne-

Conseil fédéral du Niari qui à son tour a élu les secrétariats communaux et fédéraux du département.

Prenant la parole, Kevin Prosper Nziengué a exhorté les cadres et militants à travailler dans le strict respect du mot d'ordre du troisième congrès du parti. « Redynamisons le parti dans l'unité et le travail pour que le RDPS soit le parti qui compte toujours au sein de la majorité présidentielle », a-t-il signifié.

partis de la majorité présidentielle et le respect des autres militants d'autres partis. Allez-y au combat, ramenez les victoires », a-t-il lancé.

« Vous venez d'être portés aux hautes responsabilités, celles-ci sont lourdes. Je vous exhorte à vous jeter au feu, à travailler davantage, à multiplier les initiatives, à accepter les discussions en votre sein car des discussions sortent souvent de bonnes idées », a conseillé le secrétaire général.

Au terme des travaux, les participants ont adressé deux motions de soutien dont l'une au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et l'autre au président du RDPS, Jean-Marc Tchystère Tchicaya.

Notons que le délégué à ces assises, Julien Makoundi Tchibinda, était assisté d'Ulrich Bertrand Mboundou Leckoba, secrétaire général adjoint; d'Eminent Patrick Mbongo, permanent du parti; et de Jean Aimé Tchibota Taty, président de la Commission nationale de contrôle et évaluation.

Max Ferhynel Poudi

« Redynamisons le parti dans l'unité et le travail pour que le RDPS soit le parti qui compte toujours au sein de la majorité présidentielle »

ment, Clément Mouamba. Les participants à l'assemblée générale ont également élu les conseillers fédéraux des unités catégorielles, à savoir Jeunesse du Rassemblement démocratique pour le progrès social, les coordinations communales de Dolisie et Mossendjo ainsi que le

Quant au secrétaire général Julien Makoundi Tchibinda, il a rappelé aux participants que l'excellence a toujours caractérisé le RDPS. « Nous devons garder cette image en apportant un soutien à notre coordination. C'est de cette manière que nous attirerons le respect des autres

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire :

Bob Sorel Moundélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Du matériel pour renforcer le système d'information sanitaire

Le bureau pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis à la disposition du ministère de la Santé et de la Population, le 26 janvier à Brazzaville, du matériel informatique pour améliorer la gestion des données sanitaires.

Le don du matériel informatique est constitué d'une trentaine d'ordinateurs et accessoires. « Cette contribution renforce les équipements et outils que les staffs au niveau périphérique doivent utiliser pour collecter, traiter et transmettre les informations sanitaires », a indiqué le représentant de l'OMS au Congo, le Dr Lucien Manga, porteur du don.

Pour le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, ce matériel est arrivé à point nommé. « Il n'est pas facile de faire la collecte, le traitement et la diffusion des données sanitaires manuellement. Le renforcement de la numérisation du processus, grâce au matériel reçu, facilite le travail », a-t-il fait savoir. Il a précisé que cet équipement est destiné non pas aux individus mais aux structures, notamment les districts sanitaires où la gestion des données pose quelques problèmes.

Il revient à la direction de l'information sanitaire, de l'évaluation et de la recherche,



La remise symbolique du matériel informatique. DR

sous l'égide du Dr Auréole Liptia Ndoundou, d'en faire bon usage. Soulignons que cette direction a commencé à acheminer, dans la matinée du 27 janvier, le lot de ma-

tériel destiné aux districts sanitaires du Pool, du Kouilou et de Brazzaville. Ceux de la Likouala, la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-Ouest et les Plateaux vont en recevoir

dans les prochains jours.

En rappel, la direction de l'information sanitaire, de l'évaluation et de la recherche, a entre autres missions d'intégrer et déployer,

à travers le territoire national, le "District health information système" (Dhis-2), un dispositif à révolutionner le système sanitaire du sommet à la base. Il revient aussi à cette direction de valider et paramétrer les supports de collecte et de rapports des hôpitaux généraux et de base dans le Dhis-2. C'est ainsi qu'en novembre dernier un bulletin national d'information sanitaire a été lancé pour aider les pouvoirs publics, les professionnels de santé et partenaires à la prise de décision en vue d'améliorer l'accès de la population aux soins et services.

Le système national d'information sanitaire demeure un outil indispensable de production des indicateurs pour le suivi, l'évaluation et la planification des interventions en matière de santé. Le représentant de l'OMS, le Dr Lucien Manga, a souligné qu'il ne s'agit là que du premier lot de matériel visant à renforcer ledit système. Un autre lot d'équipements informatiques est attendu dans un avenir proche.

Rominique Makaya

« Il n'est pas facile de faire la collecte, le traitement et la diffusion des données sanitaires manuellement. Le renforcement de la numérisation du processus, grâce au matériel reçu, facilite le travail »

EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Unicef prête à apporter un appui technique et financier au Congo

La politique de l'eau et de l'assainissement 2022-2030 au Congo a été au centre des entretiens entre le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, et la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Chantal Umutoni, le 27 janvier à Brazzaville.

« Au cours de cette année, nous allons nous focaliser dans certains départements qui ont un accès assez faible à l'assainissement, notamment dans des départements ruraux. Nous allons identifier, avec le ministère, là où il y a des besoins les plus urgents pour pouvoir aider ces communautés à améliorer leurs conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement », a annoncé la représentante de l'Unicef en République du Congo, à l'issue de la séance de travail.

Selon le Dr Chantal Umutoni, la collaboration entre l'Unicef et le ministère de



Les deux parties à l'issue de la séance de travail/Adiac

l'Energie et de l'Hydraulique se porte essentiellement sur le domaine de l'eau et de l'assainissement. Ainsi, les deux parties ont passé en revue les projets et activités prévus pour cette année. « L'Unicef accompagne le ministère d'une manière globale et nous ne travaillons pas en termes de projets spécifiquement mais plutôt en termes de programmes. Nous appuyons le ministère du point de vue technique et financier dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, mais particulièrement au niveau de l'assainissement en milieu rural », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SAHEL

La France n'est pas prête à quitter le Mali

Paris et Bamako ont engagé un bras de fer. Malgré les sanctions à l'encontre de la junte militaire au pouvoir, la présence de la société privée militaire russe se confirme. La France se montre solidaire avec les troupes danoises dont les dirigeants maliens demandent le départ.

Florence Parly s'est montrée « solidaire des partenaires danois, dont le déploiement se fait sur une base juridique légale, contrairement à ce qu'affirme aujourd'hui la junte malienne », a-t-elle déclaré.

A Bruxelles, la cheffe de la diplomatie danoise, Jeppe Kofod, a fait valoir : « Nous sommes présents via une invitation claire du gouvernement de transition malien (...) avec nos alliés européens, la France en pointe », alors que le chef du nouveau gouvernement malien, Choguel Kokalla Maïga, affirmait la fin de se rendre au Mali « par procuration ». « Si quelqu'un doit venir au Mali, on se met d'accord. On a dit aux Danois : si vous voulez venir au Mali, c'est un engagement entre Danois et Maliens », avançait-il.

Le Mali a réduit l'accès à son espace aérien et remis en cause des accords de défense le liant à la France. Paris, de son côté, a accusé la junte de vouloir se maintenir au pouvoir plusieurs années et d'avoir ouvert les portes du pays à la société privée militaire Wagner. Une pratique plutôt répandue par les grands pays occidentaux.

Le coup d'Etat qui vient d'avoir lieu au Burkina Faso compliquerait encore plus la tâche de

la France au Sahel. Trois des quatre pays couverts par la force Barkhane sont dirigés par une junte militaire. Or, Florence Parly ne compte pas « abandonner la lutte contre le terrorisme [dont le] combat est essentiel pour notre sécurité ». Toutefois, elle invite à s'adapter à « un nouveau contexte » par « une concertation approfondie avec nos partenaires, notamment ceux de Takuba ». Une large concertation est en cours, entre les pays européens membres de la « Task force Takuba, les conséquences du niveau d'instabilité au Mali et son impact sur le plan opérationnel ».

Un sentiment antifrçais persistant

Mais tous les pays membres de la Task force Takuba ne partagent pas la même approche, certains étant opposés à travailler avec la junte alors que d'autres ne sont pas favorables à l'influence russe au Sahel. Ce qui arrangerait la plupart des dirigeants et la population du Sahel, remettant en question la présence des forces étrangères dans la région, qui se traduit par un sentiment antifrçais persistant à quelques mois de la présidentielle.

Le putsch au Burkina Faso est donc un nouveau coup dur pour l'opération Barkhane après les deux putschs au Mali et la mort d'Idriss Déby Itno au Tchad, face à des Etats que Paris soutient militairement mais ne veut pas partager l'orientation stratégique, ou dont la légitimité démocratique est en question au regard de ses standards.

La France a lancé l'opération Serval au Mali en 2013 (devenue opération Barkhane en juillet 2014, puis opération Takuba) pour barrer la route au terrorisme jihadiste. Huit ans après, les forces françaises sont toujours présentes dans le pays et dans la région. Mais les scènes de liesse qui ont accueilli le président français de l'époque en héros, François Hollande, semblent avoir laissé place à un scepticisme qui brouille l'avenir de l'intervention française et de ses partenaires européens au Mali et dans le Sahel. Les accords de défense avec Paris avaient deux objectifs majeurs sur le Mali : restaurer la souveraineté du pays sur l'ensemble du territoire, contenir, voire éliminer la menace dite djihadiste, terroriste (c'est ainsi que le gouvernement français la désigne). Mais qu'en est-il du bilan des deux objectifs ?

Noël Ndong

Le Danemark va rapatrier ses soldats face aux exigences de la junte

Le Danemark a décidé de rapatrier sa centaine de soldats déployés au Mali en raison d'une nouvelle demande de la junte, a annoncé le chef de la diplomatie danoise, dénonçant un « jeu politique sale » du régime de Bamako.

« Les généraux au pouvoir ont envoyé un message clair où ils ont réaffirmé que le Danemark n'était pas le bienvenu au Mali. Nous ne l'acceptons pas et pour cette raison nous avons décidé de rapatrier nos soldats », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Jeppe Kofod, après une réunion au Parlement à Copenhague.

« Nous sommes là à l'invitation du Mali. Les généraux putschistes - dans un jeu politique sale - ont retiré cette invitation (...) parce qu'ils ne veulent pas d'un plan rapide de retour à la démocratie », s'est-il insurgé.

La junte au pouvoir au Mali depuis le coup d'Etat de 2020 avait demandé lundi soir au Danemark de retirer ses troupes arrivées la semaine précédente dans le cadre du groupement européen de forces spéciales Takuba, au motif que ce déploiement était « intervenu sans son consentement ».

Le Danemark avait d'abord rétorqué être présent dans le pays à la suite d'une « invitation claire » du régime malien et vouloir « clarifier » la demande malienne. Le gouvernement malien de transition avait réitéré « avec insistance » sa demande dans la nuit de mercredi à jeudi.

De son côté, la ministre danoise de la Défense a indiqué à la presse que le rapatriement des soldats allait « prendre un peu de temps ».

Si un calendrier précis ne peut être établi à ce stade, l'armée danoise juge qu'il faudra « plusieurs semaines » pour ramener hommes et matériel au Danemark, précise-t-elle dans un communiqué.

AFP

BURKINA FASO

L'UE demande le retour à l'ordre constitutionnel

Le chef de la diplomatie européenne a averti, le 26 janvier à Bruxelles, que « si l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli », cela aurait « des conséquences immédiates sur (le) partenariat avec le pays ».

La septième réunion entre les ministres des Affaires étrangères des pays du G5 Sahel et l'Union européenne (UE) devait se tenir le 26 janvier à Bruxelles, en Belgique. Mais en raison du coup d'Etat au Burkina Faso, la présidence du G5, actuellement exercée par le Tchad, a consulté ses partenaires et renoncé à tenir une session plénière. En revanche, chacun des quatre ministres présents, Abdoulaye Diop pour le Mali, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed pour la Mauritanie, Hassoumi Massoudou pour le Niger et Chérif Mahamat Zene pour le Tchad, s'est entretenu individuellement avec le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. Les conversations ont tourné autour du Mali, du Burkina Faso et de Wagner.

Ces rencontres avec ses homologues du Sahel ont été pour le chef de la diplomatie européenne l'occasion de condamner l'arrestation du président burkinabè et de demander, au nom de l'UE, sa libération et le retour de l'ordre constitutionnel au Burkina Faso. Les Européens veulent continuer la coopération avec le Niger et la Mauritanie et soutiennent la transition tchadienne ainsi que l'ensemble de la région.

« L'Union européenne maintient son engagement au Sahel. Elle en est un partenaire fiable et de longue durée. Les populations ont des besoins urgents en termes de sécurité, d'aide humanitaire et de perspectives sociales et économiques. Les impatiences grandissent et tôt

ou tard, ces fragilités nourrissent les mouvements terroristes que nous combattons tous et qui sont une menace pour tous », a-t-il insisté.

La relation avec le Mali est plus compliquée et l'UE a rappelé être prête à des sanctions individuelles contre ceux qui entravent la transition : elle demande rapidement un « calendrier électoral crédible ». Surtout, l'UE avertit que la présence des mercenaires russes de Wagner est incompatible avec son engagement au Mali.

Le MPP demande la libération de Kaboré

Réuni le 26 janvier au siège du parti à Ouagadougou, le bureau politique du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), parti du président déchu, dé-

nonce une remise en cause complète de toutes les dispositions institutionnelles de la République et de la démocratie farouchement acquises. Cette formation politique lance un appel à tous ses militants et sympathisants, à tous les démocrates, pour la recherche d'une solution à la situation que traverse le Burkina Faso.

Pour les responsables du parti, la démission de Roch Marc Christian Kaboré a été obtenue sous la pression. Et ce coup d'Etat vient remettre en cause tous les acquis démocratiques depuis l'insurrection populaire de 2014.

« Il ne s'est pas levé lui-même librement pour dire « compte-tenu de tels et tels paramètres, je remets le pouvoir au peuple ». Ce n'est pas

une démission volontairement pensée, consentie, prononcée par l'intéressé, c'est une situation d'obligation, de contrainte, c'est un coup d'Etat classique pur et dur », proteste Clément Sawadogo, premier vice-président du MPP.

Les responsables du MPP exigent la mise en liberté, sans condition, du président déchu et celle d'éventuelles personnalités détenues. « Naturellement, un parti ne peut pas être d'accord avec cette situation et c'est pourquoi nous condamnons ce coup d'Etat et continuons d'exiger le retour à l'ordre constitutionnel normal. Parce que c'est quand même une démocratie chèrement acquise », soutiennent-ils.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

Le point sur la pandémie dans le monde

Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de covid-19 dans le monde.

° Levée des restrictions en Angleterre

L'Angleterre a laissé derrière elle, jeudi, la quasi-totalité des dernières restrictions en vigueur pour lutter contre la covid-19, avec lesquelles, espère le gouvernement, la population va s'habituer à vivre comme elle le fait avec la grippe. Ce vent de liberté visant à remplacer les obligations légales par des conseils ou recommandations tombe à point pour le Premier ministre, Boris Johnson, plus que jamais fragilisé à la tête du gouvernement par le scandale des fêtes à Downing Street au mépris des règles anti-coronavirus.

° Hong Kong et l'Italie allègent les restrictions pour les voyageurs

Hong Kong a annoncé jeudi que la quarantaine obligatoire à l'hôtel pour les voyageurs en provenance de l'étranger, l'une des plus longues au monde, sera réduite de trois à deux semaines à partir du 5 février. A l'issue de la quarantaine, les voyageurs devront observer une période d'auto-contrôle pendant sept jours.

L'Italie va alléger les restrictions pour les voyageurs en provenance des pays de l'Union européenne à partir de février, exigeant une preuve de vaccination, de guérison récente ou de test négatif mais plus l'obligation de quarantaine.

° Moderna teste un rappel de vaccin contre Omicron -

L'entreprise américaine Moderna a annoncé avoir commencé les essais cliniques d'une dose de rappel de vaccin conçu spécifiquement contre le variant Omicron.

° Le régulateur européen approuve la pilule anti-covid de Pfizer

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré jeudi avoir approuvé la pilule anti-covid de Pfizer, qui devient le premier médicament antiviral pris par voie orale autorisé au sein de l'Union européenne. L'EMA «a recommandé d'autoriser Paxlovid pour le traitement de la covid-19 chez les adultes qui n'ont pas besoin d'oxygène supplémentaire et qui présentent un risque accru que la maladie devienne grave», a déclaré le régulateur européen dans un communiqué.

° Dons américains de vaccins à l'Ouganda

Les Etats-Unis vont livrer 1 684 800 doses du vaccin Pfizer contre la covid à l'Ouganda, via le mécanisme international Covax, a indiqué jeudi à l'AFP un responsable de la Maison-Blanche.

Les Etats-Unis ont promis de faire un don au total de plus d'un milliard de doses à des pays pauvres, dont 400 millions ont pour l'heure été expédiées.

° Plus de 5,6 millions de morts

La pandémie de covid-19 a fait au moins 5 625 889 de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 11h00 GMT. En valeur absolue, les pays qui ont enregistré le plus de morts sont les Etats-Unis avec 876 066 décès, le Brésil (624 413), l'Inde (491 700) et la Russie (328 770). L'Organisation mondiale de la santé estime, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée à la covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

AFP

BURKINA FASO

La junte consulte à Ouagadougou avant un sommet ouest-africain

Après les ministres renversés, les syndicats : la junte militaire, qui dirige désormais le Burkina Faso depuis trois jours, poursuivait jeudi ses consultations à la veille d'un sommet des Etats ouest-africains.

Une vingtaine de syndicalistes ont été reçus au Palais présidentiel par le chef de la junte en personne, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, qui a pris le pouvoir lundi. «Il nous a donné l'assurance que nous serons consultés et impliqués dans ce qui sera mis en place», a déclaré Marcel Zanté, président de l'Unité d'action syndicale qui regroupe cent trente organisations. «Nos principes ce sont le respect de la liberté syndicale et de la démocratie, nous avons toujours condamné les coups de force. Maintenant nous attendons de voir les actes sur le terrain, avant de

nous prononcer», a-t-il ajouté à l'issue de cette entrevue d'une trentaine de minutes.

En prenant le pouvoir, la junte s'était engagée au retour à l'ordre constitutionnel «dans un délai raisonnable». Depuis, aucun membre de la junte du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration n'a pris publiquement la parole.

Mercredi, le nouvel homme fort du Burkina Faso qui a renversé le président élu Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'impuissance face à la violence jihadiste qui ravage ce pays depuis 2015 et qui a été placé en résidence surveillée,

avait rencontré les ministres du gouvernement dissous. Il leur a demandé de ne pas quitter le Burkina sauf autorisation et avait indiqué à cette occasion qu'il souhaitait impliquer toutes les composantes nationales dans la gestion de la transition, selon des sources politiques.

Les consultations des acteurs de la société politique et sociale burkinabè interviennent à la veille d'un sommet virtuel des pays membres de la Communauté des Etats ouest-africains qui a fermement condamné ce nouveau coup d'Etat dans la région.

D'après AFP

La Russie s'inquiète de la situation et appelle à libérer le président

La Russie est préoccupée par la situation au Burkina Faso et appelle à libérer immédiatement le président de ce pays, a annoncé jeudi lors d'une conférence de presse le directeur adjoint du département de l'information et de la presse du ministère russe des Affaires étrangères Alexeï Zaitsev.

«Nous exprimons notre préoccupation quant aux événements au Burkina Faso ami. Nous partons du principe de l'inadmissibilité des actions inconstitutionnelles pour renverser le pouvoir, nous appelons à libérer immédiatement le président Roch Kaboré, ainsi qu'au retour rapide du pays à un régime civil», a-t-il déclaré.

Un groupe de militaires menés par le colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a organisé le 23 janvier un soulèvement au Burkina Faso. Les rebelles ont attaqué la résidence du président dans la nuit du 24 janvier. Il n'existe pas pour l'instant d'informations exactes sur la situation du chef d'Etat Roch Marc Christian Kaboré. L'armée a annoncé la desti-

tution du président, la suspension de la Constitution, la dissolution du gouvernement et du Parlement, la fermeture des frontières terrestres et aériennes du pays. Le Burkina Faso a imposé un couvre-feu de 21h00 à 05h00. L'armée a également déclaré qu'elle présenterait bientôt un calendrier pour le retour du pays à l'ordre constitutionnel.

TASS

FRANCE

Paris voit un «bon signal» de la part de la Russie dans les discussions sur l'Ukraine

L'Elysée estime que la réunion des responsables politiques dans le format dit de «Normandie», qui s'est achevée mercredi à Paris, s'est déroulée dans des conditions difficiles, mais y voit un «bon signal» positif dans la position de la Russie. Une source de l'administration présidentielle française a déclaré à l'Agence France-Presse mercredi soir.

Dans le contexte actuel, nous avons obtenu aujourd'hui un bon signal dans des conditions difficiles, a-t-elle souligné. Nous avons obtenu le signal de réengagement que nous recherchions, a insisté l'Elysée.

Les entretiens entre les conseillers politiques des dirigeants du format Normandie se sont achevés mercredi à Paris. La première réunion en face à face des représentants des quatre pays depuis plus d'un an, qui s'est tenue au

palais de l'Elysée, a duré huit heures et demie. La réunion précédente, tenue à Moscou le 6 janvier, mais sans le représentant ukrainien, avait duré environ 4 heures et demie.

L'Ukraine et un certain nombre de pays occidentaux ont récemment renouvelé les accusations selon lesquelles la Russie préparerait une agression dans le Donbass, où le conflit armé interne de Kiev avec les Républiques populaires autoproclamées de Donetsk et de Lougansk

se poursuit depuis 2014. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a qualifié ces informations de vides et d'escalade sans fondement de la tension. Il a souligné que la Russie ne représentait de menace pour personne. Dans le même temps, il n'a pas exclu la possibilité de provocations du côté ukrainien pour justifier les accusations et a averti que les tentatives de résoudre la crise par la force auraient les conséquences les plus graves.

TASS



CONTINENT FOOT

Cette semaine
CONTINENT FOOT

"Le talk show du foot africain"

présenté par : Gilles **VERDEZ**

Jeudi 27/01 18.00	Samedi 29/01 18.00	Dimanche 30/01 19.00
-----------------------------	------------------------------	--------------------------------

DIRECT



Le magazine de la femme congolaise revient

EN FÉVRIER

Tous les Mercredis et Samedis

11.30

Mwasi

présenté par :
Nandy **ANGALIKIANA**

EN AFRIQUE



CANAL 334



by CANAL+
CANAL 3

EN FRANCE



EN EUROPE



MUSIQUE TRADI-MODERNE

Le groupe Ballet Africa promeut les rythmes ethniques du Congo

Créé en 2008 à Banjul, en République de Gambie, sous la direction de Fred Rolleston Bibanzila Mouanga et Stevan Kiminou, le groupe Ballet Africa allie les traditions de quatre pays, à savoir Gambie, Guinée, Sénégal et Mali, en faisant côtoyer tambours, djembé, dumdums, balafons et maracas.

Groupe de danses traditionnelles africaines, chants, percussions et théâtre, le Ballet Africa est composé de huit artistes musiciens, percussionnistes et danseur(e)s, proposant un spectacle vivant mêlant percussions, instruments traditionnels, chants et danses, et puisant ses influences dans la tradition africaine, particulièrement congolaise.

Dans ce groupe, résonnent les rythmes des ethnies du Congo. Sa politique d'interculturalité en se penchant vers les autres cultures et traditions africaines, notamment sénégalaise, malienne et guinéenne, donne aux spectacles une personnalité rythmique résolument traditionnelle et particulière. En effet, arrivé au Royaume du Maroc, le groupe a eu un parcours artistique très varié et très migratoire, pendant lequel il a enregistré des succès, des échecs et même un manque de reconnaissance. Il a intégré d'autres ensembles de danses africaines. N'ayant pas les mêmes buts et objectifs artistiques, le groupe a repris sa vision fondée sur l'amour, la paix, le social et le respect.



Les percussionnistes du groupe Ballet Africa en plein spectacle/DR

Au demeurant, Ballet Africa a pour buts de promouvoir les échanges culturels ; transmettre un message positif fondé sur la tolérance et le respect mutuel ; sensibiliser la population sur le

plan culturel, éducatif et social ; aider les organes publics et organisations non gouvernementales dans l'éducation des enfants de rues et les orphelins en mettant à leur portée l'opportunité de pra-

tiquer l'art traditionnel ; informer et mobiliser, à travers la danse, la société face aux problèmes de l'heure ; contribuer au développement culturel en partageant et transmettant toute l'expérience

artistique avec tous ; vulgariser et promouvoir les valeurs culturelles.

Son répertoire tient compte de la thématique des événements. Disposant d'un éventail riche de spectacles, le groupe Ballet Africa propose des thèmes ci-après : l'expression d'une mère incomprise « Mâ Ndonga » de quarante minutes (un mélange de danses tradi-contemporaines, chants, percussions et théâtres) ; la femme « victime ou proie » de vingt minutes, dévoilant les tragédies que subissent les femmes victimes de dictature conjugales à travers de chants, danses, percussions et théâtres ; la migration « Immigré malgré moi » de quarante minutes, dévoilant les multiples causes, objectifs et conséquences de la migration des peuples subsahariens.

Le groupe Ballet Africa a un comité exécutif qui comprend un président et un secrétaire général chargé de la communication ; un directeur artistique et chorégraphique. Il a participé à plusieurs festivals et autres activités culturelles depuis 2009 jusqu'à ce jour.

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

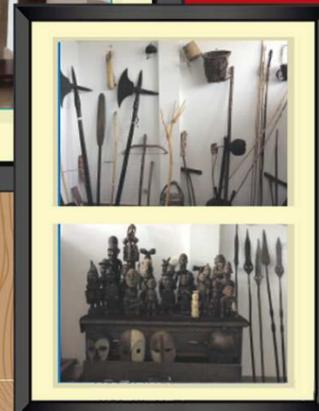
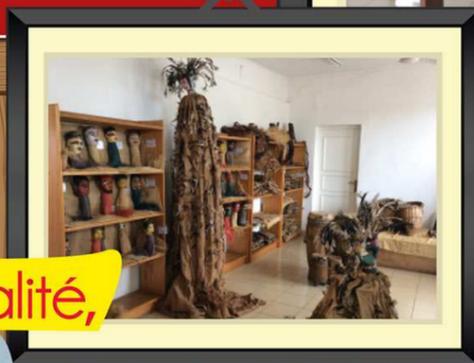
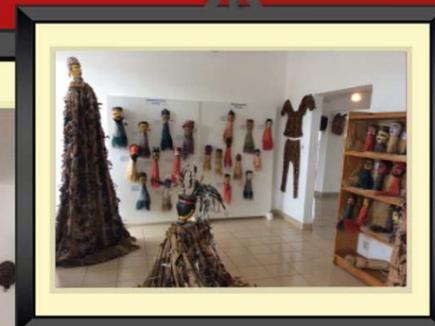
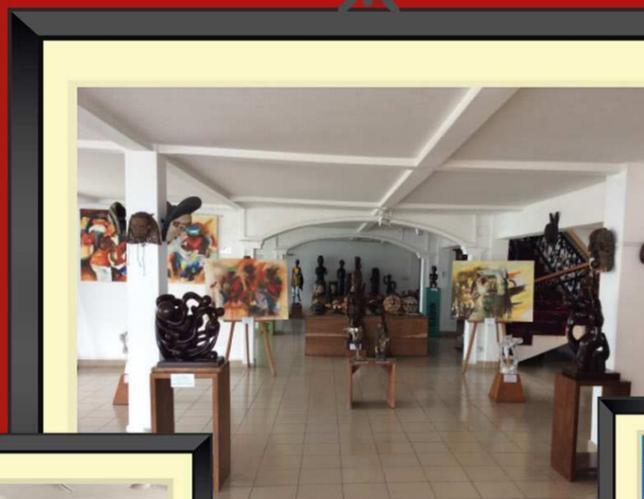
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE 2022

ADRESSÉS PAR LA FÉDÉRATION ACTION PERMANENTE POUR LE CONGO (APC)

FÉDÉRATION FRANCE À SEM DENIS SASSOU N'GUESSO PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

À son excellence Monsieur le Président de la République du Congo. Nous sommes dans la fraîcheur des premières semaines de l'année 2022.

Le parti Action Permanente pour le Congo en sigle APC, et son Président Rodrigue Malanda Samba viennent souhaiter très respectueusement à Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des Armées et à son épouse, les voeux, les meilleurs, de bonheur, de santé et de longévité pour cette année 2022, afin qu'il conduise notre cher beau pays sur la voie de son rayonnement politique, économique et social, sous les couleurs de notre drapeau et dans la noblesse de notre triptyque devise: Unité-Travail-Progress.

Vive la République

Vive le Congo



EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo. Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BGFIBank Congo

Brazzaville, CONGO - Le 28 Janvier 2022

Le Conseil d'Administration de BGFIBank Congo a lors de sa session du 20 décembre 2021, procédé à la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante.

M. Yvon Serge FOUNGUI, précédemment Directeur Général Adjoint de BGFIBank Congo a été porté à la tête de BGFIBank Congo qu'il a intégré en 2004. Il succède à **M. Narcisse OBIANG ONDO** qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le nouveau Directeur Général sera désormais assisté de **M. Fabrice MBOUMBOU PINDI**, nommé Directeur Général Adjoint. Avant cette nomination, **M. Fabrice MBOUMBOU PINDI** occupait les fonctions du Directeur de l'Audit au sein de BGFIBank Gabon, lieu où il a intégré le groupe en 2012.

Cette nouvelle équipe aura pour mission de mener à bien les objectifs qui lui ont été fixés et ce dans le cadre du projet d'entreprise « Dynamique 2025 ».

L'ambition étant de demeurer la première mais aussi la meilleure banque du Congo.

BGFIBank Congo en quelques mots

Pour rappel BGFIBank Congo est présente depuis vingt-deux (22) ans au Congo, où elle emploie près de 250 salariés à ce jour.

Depuis 2012, BGFIBank Congo s'est engagée dans un vaste programme d'extension et de modernisation de son réseau d'agence. A ce jour le réseau BGFIBank Congo compte 15 agences à travers le territoire national dont deux Centres d'Affaires et deux agences Banque Privée pour les particuliers grands comptes, le tout pour offrir à sa clientèle une offre diversifiée.

Leader sur le marché congolais, BGFIBank Congo est la seule banque certifiée ISO 9001 version 2015, du pays.

BGFIBank Congo propose une large gamme de produits et services bancaires adaptés à chaque type de clients. La répartition est faite selon 3 grandes familles, la Banque Commerciale (particuliers et PME-PMI), la Banque Privée (Clientèle de particuliers haut de gamme), la Banque de Financement des Entreprises et Institutionnels (grandes entreprises et institutionnels).

BGFIBank, votre partenaire pour l'avenir.

BGFIBank CONGO
Une société du Groupe BGFIBank
Société anonyme au capital de 30 000 000 000 F CFA
RCCM CG-BZV-01-2003-B14-00035 - NIU : M 2005 110000163125
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre - ville
B.P 14579 - Brazzaville - République du Congo

ASSEMBLÉE NATIONALE

Un vent souffle sur le trône de Mboso

Un groupe de députés menace de déchoir tout le bureau de la chambre basse du Parlement congolais, au cours d'une session extraordinaire.

Le collectif des députés nationaux de vingt-six provinces (C26) somme le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia, de remettre de l'ordre au sein de la chambre basse du Parlement congolais sous peine de déchéance. Dans une déclaration lue par le député Gratien Iracan, ces élus ont accordé trois jours au speaker de l'Assemblée nationale qu'ils menacent de déchéance avec son bureau.

Pour arriver à ses fins, ce groupe de députés envisage de convoquer une session extraordinaire, avant celle de mars, qui lui permette de mettre ses menaces à exécution. « L'Assemblée nationale est une grande institution qui mérite respect. Elle n'est pas un organe de sous-traitance. L'honorable Mboso est député comme les autres et non chef des députés. Seul, le souverain primaire reste chef de l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat est son garant pour un bon fonctionnement », explique le coordonnateur du C6, le député Gratien Iracan.

Selon lui, il y a des questions urgentes au niveau de la République qui doivent être traitées par l'Assemblée nationale ; en l'occurrence le dysfonctionne-



Christopher Mboso

ment de la chambre basse. Il estime que si rien n'est fait, ce collectif n'exclut pas la possibilité d'user d'autres moyens légaux pour prévaloir son droit. « Nous voulons que le président de l'Assemblée nationale avec son bureau et les autres membres puissent s'activer en tant que responsables. Nous avons pratiquement une défaillance dans la gestion politique de l'Assemblée nationale et nous ne pouvons pas continuer comme ça », a souligné Gratien Iracan. Il a évoqué la série des problèmes que les députés nationaux sont en train de gérer, indiquant que l'Assemblée nationale aujourd'hui est en train de perdre son indépendance. Rappelons que c'est depuis le 24 décembre 2021 que les deux chambres du Parlement sont en vacances. Gratien Iracan accuse le président de la chambre basse de s'allier au chef de l'Etat et non se fonder sur le travail des élus. « Le président Mboso Christophe a plutôt tendance à s'allier à la présidence de la République, à suivre des instructions qui viennent de là-bas et non se fonder sur le travail des députés nationaux. Ce qui est très grave », s'est-il écrié.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

La FBCP exige la libération du greffier Jules Ngoy

Dans un communiqué de presse du 27 janvier, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) exige la libération sans condition du greffier Jules Ngoy du Tribunal du commerce de la Gombe, arrêté la veille et transféré à la prison centrale de Makala.

Il est reproché à Jules Ngoy d'avoir établi et déposé la requête de la sommation d'une plainte contre les sociétés de télécommunications, dans l'affaire du Registre des appareils mobiles (RAM). La FBCP profite de cette occasion pour rappeler que le RAM est une affaire de tous. « Donc, mettons nous tous derrière le greffier Jules Ngoy, parce que la tension monte partout à cause du retrait abusif des unités par le RAM », a-t-elle souligné.

Pour cette organisation, afin d'éviter les malentendus et les manifestations généralisées dans les jours à venir, le gouvernement congolais devra supprimer cette facturation abusive dans les meilleurs délais. Le greffier Jules Ngoy, du Tribunal de commerce, a été transféré à la prison de Makala. Il est accusé d'avoir notifié une sommation judiciaire à la requête des citoyens congolais de stopper les prélèvements du RAM auprès de la population.

Selon l'avocat et défenseur des droits de l'homme, Hervé Diakiese, qui a également annoncé la nouvelle sur son compte Twitter, cette démarche est une manœuvre politicienne. « Tous ceux qui s'indignaient ici pour l'injustice de la taxe RAM, vous savez ce qui vous reste à faire ou pas », souligne ce juriste.

Cependant, cette affaire du RAM continue à défrayer la chronique. Alors qu'il a été interpellé à l'Assemblée nationale et au Sénat au sujet de cette taxe, le ministre chargé de ce secteur, Augustin Kibassa, qui avait précisé que le RAM n'était ni une taxe, ni un impôt, continue à faire la sourde oreille.

L.D.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES 145 TERRITOIRES

Le comité de pilotage a tenu sa troisième réunion d'évaluation

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidé le 26 janvier, à la cité de l'Union africaine, une réunion, la troisième du genre, du Comité politique de pilotage relatif au projet de développement à la base des cent quarante-cinq territoires.

Plusieurs ministres et quelques membres du cabinet du chef de l'Etat ont pris part à la rencontre. A son terme, le ministre Patrick Muyaya Katembwe, porte-parole du gouvernement, a indiqué à la presse qu'il était question de faire le point de la mise en œuvre du calendrier en cours de préparation et de voir comment le programme va s'exécuter sur le terrain. Selon lui, il s'est agi d'évaluer l'évolution de ce qui a été dit au cours des réunions précédentes en attendant la dernière rencontre prévue, toujours sous l'autorité du président de la République, afin d'examiner la façon dont les préparatifs vont évoluer avant d'aller sur terrain. Il a été question du projet complexe que représente le programme de développement à la base des 145 territoires où il sera question de construire des écoles, des hôpitaux, des infrastructures sportives, etc.

Le gouvernement aura à travailler avec les agences d'exécution, a précisé le ministre de la Communication et Médias, avant d'ajouter que dans ce projet, le



Des participants à la troisième réunion d'évaluation

gouvernement va privilégier les structures locales pour concrétiser la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui vise leur renforcement en vue de contribuer à l'éclosion des « millionnaires » dans le pays. « Cette rencontre était aussi l'occasion de travailler pour que la dynamique soit partout en même temps afin de permettre au gouvernement d'être en mesure de répondre aux besoins de la population, suivant la volonté du président de la République », a précisé Patrick Muyaya. L'ob-

jectif recherché par le chef de l'Etat en initiant ce programme est d'accélérer l'amélioration des conditions de vie de la population rurale longtemps abandonnée et de booster le développement du pays à partir de la base.

Rappelons que ce projet a été lancé le 9 octobre 2021 à Kenge, chef-lieu de la province du Kwango, par le Premier ministre, chef du gouvernement, M. Sama Lukonde. 450 millions de dollars américains sont déjà disponibles à cet effet.

L.D.



CAN 2021

La Guinée équatoriale piège le Mali et rejoint le Sénégal en quarts de finale

Rugueuse, combative et portée par son gardien Jesus Owono, la Guinée équatoriale a créé la surprise en éliminant le Mali aux tirs au but (0-0 après les prolongations, 6 à 5 tirs au but), rejoignant le Sénégal en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), mercredi à Limbé.

Derniers qualifiés pour le «top 8» de l'édition camerounaise, les joueurs du «Nzalang Nacional» («L'Eclair») sont sortis vainqueurs d'une séance de tirs au but irrespirable pour faire basculer une rencontre longtemps indécise et souvent indisciplinée. Malgré deux échecs équato-guinéens, le jeune portier d'Alaves, Jesus Owono, a sauvé les siens en réalisant deux parades décisives, en plus de la tentative tirée au-dessus par le capitaine malien, Hamari Traoré.

Owono et ses partenaires tenteront dimanche (20h00) de décrocher une place en demi-finale pour la deuxième fois de leur histoire après 2015, dès leur troisième participation à la CAN. Le rêve continue pour ceux qui ont déjà battu en poules l'Algérie, tenant du titre.

Leur prochain adversaire, le Sénégal, est-il prenable ? Il a en tout cas été mis en difficulté en huitièmes de finale par le Cap-Vert mardi (2-0). Et cet opposant rappellera de bons souvenirs à la Guinée équatoriale : lors de l'édition 2012, cette dernière s'était imposée pendant la phase de groupes contre ce cadreur du conti-

nent (2-1).

Pour le Mali, c'est une désillusion : favori face à la 114e nation mondiale, les hommes de Mohamed Magassouba ont peiné dans la touffeur de Limbé. Ils regretteront sans doute aussi quelques situations litigieuses qui auraient pu aboutir à des pénalités en leur faveur.

Moussa Doumbia a ainsi été bousculé dans la surface par Josete Miranda (40e mn), mais l'arbitre a annulé sa décision de siffler penalty grâce à l'assistance vidéo. Et après l'heure de jeu, une main de Saul Coco dans sa surface n'a pas été étudiée par la VAR.

Les Equato-Guinéens et leur tigeux leader, Iban Salvador Edu, ont, de leur côté, opposé une belle agressivité, quitte à écoper de quatre cartons jaunes et de frôler, parfois, l'exclusion. Mais leur hargne a fini par payer, au bout de seize tirs au but !

La suite de l'aventure de la Guinée équatoriale se disputera au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé, dimanche, et non au stade Japoma de Douala comme initialement prévu : le match a été relocalisé, en raison de l'état de la pelouse de celui-ci.



AFP

Jesus Owono a stoppé deux tentatives maliennes durant l'haletante série de tirs au but entre le Mali et la Sierra Leone (Issouf Sanogo / AFP)

Mo Salah prolonge la malédiction ivoirienne et qualifie l'Égypte

L'Égypte a battu la Côte d'Ivoire (0-0, 5 t.a.b. à 4) pour la neuvième fois sur dix à la Coupe d'Afrique, mercredi à Douala, l'excellent Mohamed Salah transformant le tir au but qui envoie son équipe vers un quart de finale contre le Maroc.

Malédiction ! Pour la troisième fois sur trois les «Éléphants» ont perdu une séance de tirs au but contre l'Égypte, après la finale 2006 et le quart de finale en 1998.

L'histoire devait se terminer avec un gardien remplaçant héros. Soit Mohamed Abou Gabal dit Gabaski, qui a relayé à la 88e minute Mohamed El Shenawy, blessé, soit Badra Ali Sangaré, titularisé au début du tournoi après la suspension de Sylvain Gbohobo pour un contrôle antidopage.

L'Égyptien Gabaski a cueilli le tir trop mou d'Éric Bailly, et Salah a pu transformer le dixième «péno», au bout d'une rencontre spectaculaire, avec des balles de match de part et d'autre.

Si la star des Reds a tout fait, il a parfois semblé un joyau mal servi dans son équipe, moins bien entouré qu'à Liverpool, voyant de ses passes mal exploitées et des appels mal servis.

Un solo de Salah côté droit, où il embarque toute la défense ivoirienne, a été gaspillé par Amro



Mo Salah jubile, Badra Ali accuse le coup, l'Égypte bat encore la Côte d'Ivoire aux tirs au but après 1998 et 2006 (Charly Triballeau / AFP)

El Soulia, qui a frappé au-dessus (51e).

Avant-dernier match à Japoma. Un peu plus tard, c'est Mostafa Mohamed qui a gâché le travail de son capitaine, un contrôle orienté de la poitrine, en dosant mal sa part du one-deux (76e). Salah a joué comme un leader, jusqu'à son tackle sur Nicolas Pépé qui filait en contre à la 120e minute.

Malgré l'absence de but, les deux équipes ont proposé un spectacle emballant pour l'avant-dernier match sur la pelouse abimée du stade de Japoma. La CAF a en effet annoncé en cours de rencontre que deux matchs de ce stade étaient déplacés vers Ahmadou-Ahidjo, à Yaoundé.

Il n'est pas sûr qu'il faille incriminer le terrain pour cela, mais plusieurs joueurs se sont blessés pendant ce match.

La Côte d'Ivoire a perdu son meneur Franck Kessié, avant même la demi-heure de jeu, remplacé par «l'ancien» Serey Dié (30e). Sans lui, les Ivoiriens évoluent un ton en-dessous.

Côté Égyptien, le milieu Hamdy Faty est sorti à la 84e et le gardien Mohamed El Shenawy à la 88e, remplacé par Gabaski. Des absences qui pourraient peser sur la suite du tournoi.

Malgré cette pelouse, les acteurs ont offert de nombreuses actions, une frappe d'Omar Marmoush sur la transversale (17e) puis une de Salah sous la barre, boxée par Sangaré (21e). Les Éléphants ont pris l'ascendant et se sont à leur tour montrés dangereux et créé plusieurs occasions, notamment cette tête de Sébastien Haller cueillie sous la barre par Mohamed El-Shenawy (70e).

En prolongation, les deux équipes ont continué à chercher le KO, avec une énorme occasion chacune, pour Ahmed Sayed «Zizo» (98e) et pour Ibrahima Sangaré (104e).

Malgré ces tentatives, le match s'est joué sur le tir au but mal exécuté de Bailly, offrant un ultime plaisir à Salah : Bailly joue à Manchester United, le grand rival de Liverpool...

AFP



CAN 2021

Deux matches déplacés de Douala à Yaoundé en raison de l'état de la pelouse

La CAN camerounaise poursuit son chemin chaotique : un quart de finale et une demie vont être déplacés de Douala à Yaoundé, une décision sans lien avec la bousculade meurtrière de lundi, mais motivée par le mauvais état de la pelouse du stade de Douala.

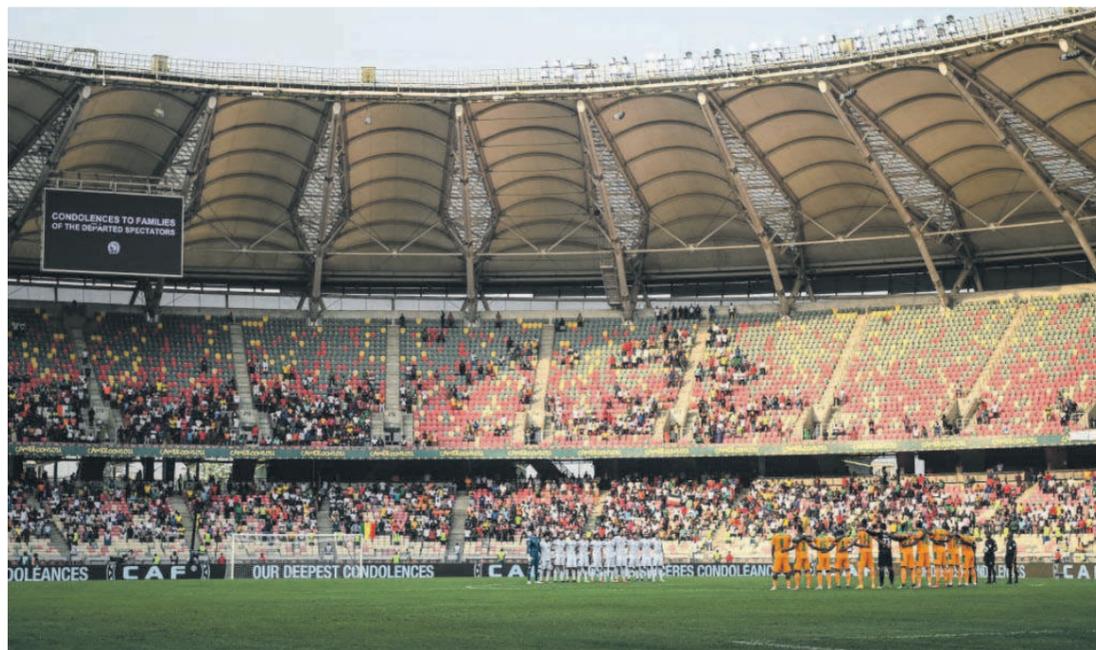
Cette décision concerne le quart qui opposera dimanche le Sénégal au vainqueur de Mali-Guinée équatoriale, initialement prévu au stade Japoma de Douala, la capitale économique, ainsi qu'une des deux demies du 2 février, a annoncé mercredi la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué. Les deux rencontres se joueront au stade Ahmadou Ahidjo de la capitale Yaoundé.

Cette décision survient au lendemain de l'annonce par le président de la CAF, Patrice Motsepe, du déplacement d'un quart de finale dimanche du grand stade d'Olembé à Yaoundé au stade Ahidjo, en raison d'une bousculade mortelle qui a fait huit morts lundi avant le 8e de finale Cameroun-Comores, à l'entrée d'Olembé.

M. Motsepe avait mis en cause une thèse confortée par des témoignages recueillis par l'AFP-- la fermeture d'une des grilles d'accès au stade, à son entrée Sud. Il avait jugé mardi « inexplicable » cette décision. « Si cette porte avait été ouverte comme elle aurait dû l'être, nous n'aurions pas eu le problème que nous avons à présent, ces pertes de vie. Qui a fermé cette porte ? Qui est responsable de cette porte ? », avait-il martelé devant la presse.

Huit morts à Olembé

Huit personnes, dont un enfant et deux femmes, avaient péri piéti-



Le stade Japoma, lors match Egypte-Côte d'Ivoire, et le Stade Olembé, au lendemain du mouvement de foule qui a coûté la vie à 8 personnes: deux stades au cœur des critiques (Charly Triballeau/AFP)

nées par la foule à la porte Sud de ce stade à peine achevé au début de la compétition, et 38 avaient été blessées.

La CAF a réaffirmé mercredi dans son communiqué la décision de son président: «Le prochain match initialement prévu au stade d'Olembé n'aura pas lieu et ce, tant que la CAF et le comité d'organisation local (COCAN) n'auront pas reçu le rapport complet de la commission d'enquête indiquant les circonstances et les événements ayant entraîné la blessure et la mort de spectateurs au stade d'Olembé».

Un quart de finale dimanche est maintenu au stade Japoma de Douala, Cameroun-Gambie, et une des deux demi-finales prévues le 2 février à Olembé n'est, pour l'heure, pas déplacée, dans l'attente des conclusions de l'enquête.

«La CAF exige également l'assurance et la garantie que des mesures appropriées ont été mises en œuvre pour s'assurer qu'un incident similaire ne se produise plus», poursuit le communiqué. La confédération n'a pas expliqué mercredi les raisons du déplacement des rencontres pré-

vuées à Douala. «Elles ne sont pas liées aux questions de sécurité, mais motivées par le mauvais état de la pelouse de Japoma», a affirmé à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, un responsable de la CAF.

Rien sur l'enquête

Un de ses pairs explique à l'AFP que la pelouse du terrain «souffre de la forte humidité de la région de Douala, de la chaleur et du manque de lumière». «Le toit du stade plonge très tôt la pelouse dans l'ombre, cela ralentit la photosynthèse et la croissance de la pelouse, qui ne peut pas suffi-

samment respirer», ajoute-il.

L'Algérie avait déjà demandé que son match décisif contre la Côte d'Ivoire, le 20 janvier à Douala, soit déplacé en raison du piteux état du terrain, mais la CAF avait refusé cette requête.

Aucune information n'a filtré pour l'heure de l'enquête sur le drame d'Olembé, ordonnée aussi par le président camerounais Paul Biya, mais M. Motsepe a exigé que les premières conclusions soient remises à la CAF vendredi au plus tard.

Selon des témoignages convergents recueillis par l'AFP, une foule s'était rassemblée devant la grille fermée de la porte Sud avant que des forces de sécurité «dépassées» ne finissent par l'ouvrir, laissant des centaines de personnes se ruier dans l'enceinte en piétinant des dizaines d'autres. Le professeur André Omgbwa Eballe, directeur de l'hôpital du district d'Olembé, était allé au match et attendait devant la porte Sud, puis a rallié son établissement pour recevoir des dizaines de blessés. «C'était un afflux incroyable, je n'avais jamais vu autant de monde devant ce stade», avait témoigné mardi le médecin au micro de l'AFPTV.

«C'est quand la police a ouvert les grilles que les uns sont tombés et les autres leur ont marché dessus», assurait-il.

AFP

PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE PHILLIPE NDEBA

MM. Medard Bombo, Casimir Adoua, Albert Adoua et Noël Ndeba informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur frère Philippe Ndeba, attaché des SAF en service à l'inspection générale d'Etat décédé le 14 janvier 2022 auront lieu le vendredi 28 janvier 2022 suivant le programme ci-après :



9h00 : levée de corps à la morgue de l'hôpital de référence de Talangai ;
11h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP Kintélé ;
13h00 : retour au domicile ;
15h00 : mot de remerciement de la famille et fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS

La famille Bikoué et parents expriment leur gratitude et leurs vifs remerciements à toutes celles et à ceux, amis et connaissances, qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, les ont accompagnés dans leur peine après le décès de leur frère, père, oncle, grand-père, arrière-grand-père, Daniel Bikoué. Soyez remerciés également pour vos mots, marques de sympathie et soutiens multiformes.



BAIE DE LOANGO

Le processus de création de l'aire marine protégée touche à son terme

Un atelier relatif à la consultation publique sur le rapport d'étude juridique et de statut relatif à la création de l'aire marine de la baie de Loango a récemment eu lieu au siège de la préfecture du Kouilou. L'activité a réuni toutes les parties prenantes du projet.

Organisé le 24 janvier par le ministère de l'Economie forestière, avec l'appui des partenaires et ONG œuvrant pour la protection de l'environnement, l'atelier de consultation, placé sous la houlette du secrétaire général du département du Kouilou, Léa Désiré Ondongo Bamboli, a eu comme objectif d'approfondir la concertation avec les parties prenantes (communautés locales, organisations de la société civile, représentants du secteur privé et autres). Cela, en vue de la validation définitive du choix du statut légal et du mode de gestion adapté à la future aire marine protégée, la première du genre au Congo.

En effet, située dans le département du Kouilou, à 20 Km de Pointe-Noire, la baie de Loango renferme des écosystèmes marins et côtiers exceptionnels à l'échelle planétaire qui en font un site d'alimentation, de reproduction et de croissance pour de nombreuses espèces, dont les tortues marines. Parallèlement, ces écosystèmes contribuent considérablement à l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté.

Malheureusement, comme l'a signalé Léa Désiré Ondongo Bamboli, ces écosystèmes et les espèces biologiques sont confrontés à plusieurs menaces du fait des pressions anthropiques (érosion côtière, surexploitation des ressources halieutiques, pollution et autres). Pour lui, le projet de création de l'aire marine protégée de la baie de Loango, mis en œuvre par le gouvernement de la République et le Programme des Nations unies pour l'environnement depuis 2018, «est un sujet de soulagement, au regard des objectifs fixés, qui concourent à contenir la menace».



Vue de la salle lors de l'atelier de consultation/Adiac

Une présentation du rapport de l'étude sur l'analyse approfondie des options du cadre juridique et de statut a été faite au cours de l'atelier. Constantin Mbessa, directeur général du projet aire marine protégée, a indiqué que l'atelier a été précédé de consultations, effectuées auprès de tous les acteurs, notamment des communautés villageoises des cinq principaux villages riverains de la zone du projet (Loango 2, Matombi, Tchissanga, Bas-Kouilou 1 et Bas-Kouilou 2), ainsi qu'avec d'autres parties prenantes à Pointe-Noire et à Brazzaville. D'autres consultations des parties prenantes avaient été organisées sur les études cartographiques, socio-économiques, écologiques ainsi que l'inven-

taire marin et terrestre. Au terme des échanges, le rapport sur l'étude a été adopté après amendements. Les participants à l'atelier ont opté pour un statut légal qui permet de concilier la conservation des ressources naturelles avec leur utilisation durable et raisonnée par les communautés riveraines, ce qui conférerait à l'aire protégée le statut de réserve communautaire ; la cogestion de cette aire par une gouvernance concertée et participative permettant d'appuyer la gestion locale, l'implication des communautés locales et des parties prenantes ;

l'établissement d'un partenariat public-privé pour la gestion de l'aire marine protégée. Les parties prenantes ont choisi de dénommer cette aire marine protégée « la Réserve communautaire marine de la baie de Loango ». Ils ont aussi examiné et adopté l'avant-projet de décret portant création de cette aire marine. «L'adoption du rapport de l'étude juridique et statut par toutes les parties prenantes constitue l'avant dernière étape pour la constitution du dossier de classement conduisant, à terme, à la convocation de la commission nationale de classement conformément à la loi 03-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées», a souligné Constantin Mbessa.

Notons qu'avec la création de la Réserve communautaire marine de la baie de Loango, le département du Kouilou occupera le premier rang de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du Congo, avec quatre aires protégées (parc national de Konkouati-Douli, réserve de biosphère de Dimoneka, réserve naturelle de Tchimpounga, réserve communautaire marine de la baie de Loango) sur les seize que compte le pays, couvrant une superficie de 746 020 hectares.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CÉLÉBRATION

Le monde rend hommage aux victimes de l'holocauste

Le 27 janvier de chaque année, le monde entier commémore la libération par des troupes soviétiques des victimes du camp d'extermination nazie d'Auschwitz-Birkenau. Cette année, l'événement est placé sur le thème « La mémoire et l'enseignement de l'holocauste : notre responsabilité partagée ».

Le double objectif visé par la célébration de cette journée est de marquer la date officielle de commémoration des victimes du nazisme, et promouvoir l'éducation de l'holocauste dans le monde entier. Il y a là la volonté de faire connaître les causes, les conséquences et la dynamique de ces crimes afin de renforcer la résilience des jeunes face aux idéologies de la haine, au moment où des génocides et des atrocités continuent de se produire dans plusieurs régions, et que l'on assiste à une montée mondiale de l'antisémitisme et des discours de haine.

C'est donc depuis novembre 2005 que l'Assemblée générale des Nations unies avait décidé de rendre hommage à la mémoire des victimes de l'holocauste. A travers cette commémoration, les Nations unies réaffirmaient leur engagement indéfectible à lutter contre l'antisémitisme, le racisme et les autres formes d'intolérance qui peuvent conduire à la violence ciblée sur un groupe. L'holocauste étant un ensemble des persécutions, des sévices et des exterminations dont les Juifs furent les victimes de la part des nazis entre 1939 et 1945. De façon concise et essen-

tielle, l'holocauste s'entend comme un massacre ou une grande destruction de personnes, de choses, ceci inspiré par une idéologie. Ainsi donc l'holocauste a profondément affecté les pays dans lesquels les crimes nazis ont été perpétrés, avec des implications et des conséquences universelles dans de nombreuses autres parties du monde. Les États membres partagent la responsabilité collective de traiter les traumatismes résiduels, de maintenir des politiques de commémoration efficaces, de préserver les sites historiques et de promouvoir l'éducation, la documentation

et la recherche, plus de sept décennies après le génocide. Pour la directrice de l'Unesco, Audrey Azoulay, «Chaque remise en cause de cette histoire, chaque violence faite à la mémoire des victimes vient nourrir la montée de l'antisémitisme et des discours de haine ; fléau quotidien pour les communautés juives du monde entier. Plus que jamais, nous devons donc être vigilants. Il est de notre responsabilité commune de protéger la vérité, et de faire vivre la mémoire de tous ceux, et toutes celles qui ont souffert du régime nazi. De soutenir la

recherche et la documentation, pour opposer la réalité de l'histoire aux fantasmes des fanatiques. D'étudier et d'enseigner la Shoah, pour que l'éducation prévienne l'antisémitisme et tous les racismes.»

Notons que pour cette édition 2022, l'Unesco organise une série d'événements pour marquer le 77e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination de l'Allemagne nazie d'Auschwitz-Birkenau. En raison des restrictions sanitaires, et pour atteindre un public mondial, la plupart des événements se dérouleront en ligne.

Faustin Akono



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



+336 11 40 40 56



info@adiac.tv



84, boulevard Denis Sissou-M'Gomse
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **PRÉSERVATIF**

B	A	L	L	E		D	O	P	E
E	C	U		U	T	I	L	E	
M	E	N	T		A	X	I	A	L
O		D	O	D	O		V	U	E
L	O	I	R		N	O	E		V
	Z		D	O	S	E		M	E
L	O	T	U	S		U	N	E	
A	N	E		A	F	F	A	M	E
M	E	S	S	I	E		T	E	S
P		T	A		M	O	T		S
E	N		P	O	U		E	A	U
	E	P	E	I	R	E		L	I
F	E	U		E	S	S	A	I	E

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°2134 • © FORTISSIMOTS 2021

	Q		U		J		K		A		P	
G	U	I	N	E	E	B	I	S	S	A	U	
	A	N		P	A	R	F	A	I	R	E	
I	N	C	A	R	N	E		L	E	A	R	
	T	O	G	O		L	I	A		L	I	
C	I	R	R	U	S		N	R	J		L	
	T	R	A	V	E	S	T	I	E	S		
J	E	U	N	E	R		R	E	U	N	I	
	P	D		G	R	U	E		O	N		
S	A	T	I	N	E	E	S		O	B	I	
	G	I	R	O	N		E	C	U		M	
D	E	B	A	T	T	U		I	R	A	I	
	N	L		I		T	A	R	A	I	T	
O	C	E	L	O	T		M	O	L	L	I	
	A	S	U	N	C	I	O	N		S	E	

MOTS CASÉS 10X13 • N°336

												R

- 2 LETTRES**
AI - CA - EU - HE - IN - LI - NI - NU - OR - OU - RA - RE - RI - SA - TA - UT
- 3 LETTRES**
AIR - ARA - BUT - EAU - LOI - TIR - UNE
- 4 LETTRES**
ABUS - ALEA - ALLO - ARUM - ERRE - ILES - LAIT - LUTH - MARE - OREE - PEAU - SAPE - SUER - TOME
- 5 LETTRES**
AGILE - ASILE - EMERI - EUROS - EUSSE - LOESS - LUTTA - PARLE - PELLE - RARES - RIRES - SATAN - SNOBE
- 6 LETTRES**
AIEULE - ECUEIL - ULULER - USINER

FLÉCHÉS 12x15 • N°2135 • © FORTISSIMOTS 2021

REMETTRE EN ETAT PROMENADE	SORTIRA DU BAN ENTENDU A L'OPERA	SANS VALEUR IMPRO MUSICALE	NOTE DU CHEF MALADIE DE PEAU	URNORR LETTRE GRECOUE	ENFANTS SAGES
PARLER ANTILLAIS PRENDRE DE LA BOUTELLE				BONNE CARTE COLLE	PARTIE DE CHASSE
DANS LE PASSE OBSTACLE			VIEILLE ALLEMAGNE FUSELE		ENEMEM DU FLN BOUT DE ROUTE
	NOMBRE ATTENTION				POSITIONNES
RAPPEL PETIT CUBAIN		STRIE	PREFECTURE DU 52 BORDURE		
POSSESSIF RENDES SOLIDES		VENDAIT ANIMAL MARIN		POUFFE TRANSPORTS AERIENS	
PARADIS PERDU RICHESSE			CORPS CELESTE EPOQUES	CURSUS	PETITE LUMIERE
	ABATRE DECOU-VERTE			PRONOM PERSONNEL MODELE DE SOLIDITE	
AVERSE	FAIRE LE RECIT PERIODE			NEGATION PRONOM REFLECHI	GRUGE
			CHARPENTEE		
ECLOSE		ASPIRE			COURANT FAIBLE

N R E D G L O B E E H C N A H
E O V T N A E N H M O I T E D
C U I S S E Z S C S A M C A C
N P L T D O E O O P I N N N R
S I O L U A G H L C A D G L A
S E S I L U O C E Y R A U B
O E S I T M O P S O E M D R E
M N O C O L F S H N P O R O A
B I P U P V A N A I T U N Y N
R H R A E C T D O I N T A A E
E C H A R P E N O M R O H R C
R A I A S O O R F A U N E U I
O M C T I E D E U R S A N C L
E R U L L A P I T E U X S H E
P L E U V O I R E U G U F E H

- ADROIT
ALLURE
CANOE
CARCASSE
CLOCHE
COULISSE
CRABE
CUISSÉ
DANDY
DAUPHIN
ECHARPE
FAUNE
FLOCON
FUGUE
GAULOIS
GAZOLE
- GLOBE
GRANADE
HANCHE
HELICE
HORMONE
HUMOUR
LAMPION
MACHINE
MANGUE
MOITE
MOUTON
MYCOSE
NEANT
PARDON
PARODIE
- PERSIL
PITEUX
PLEUVOIR
POCHE
RADIS
ROUPIE
RUCHE
SAUMON
SEANCE
SOLIVE
SOLUTION
SOMBRERO
TIEDEURS
VOISIN
YAOURT

• SOLUTION DE LA GRILLE N°590 •

9	3	8	5	7	2	1	6	4
7	2	6	9	4	1	8	5	3
1	4	5	8	3	6	2	9	7
5	1	7	6	9	4	3	2	8
8	6	4	2	1	3	5	7	9
2	9	3	7	8	5	4	1	6
3	7	2	4	5	9	6	8	1
6	8	1	3	2	7	9	4	5
4	5	9	1	6	8	7	3	2

• SOLUTION DE LA GRILLE N°597 •

8	4	5	7	2	1	9	3	6
7	2	9	6	5	3	1	8	4
3	1	6	4	8	9	5	7	2
5	3	2	1	6	7	4	9	8
1	6	4	3	9	8	7	2	5
9	8	7	2	4	5	3	6	1
2	9	1	8	7	4	6	5	3
6	5	3	9	1	2	8	4	7
4	7	8	5	3	6	2	1	9

• SUDOKU • GRILLE N°611 • DIFFICILE •

1	9					2	8
		4	2			1	
6		8	3				
3			4		5	1	
			3				
	4	6	8				3
		4	9				5
	7		8	2			
4	5					7	9

• SUDOKU • GRILLE N°598 • FACILE •

9	3			4			2
			8	2		1	
1	8	2	6				9
		1	2	4	7		
2		5	7			8	
4		8	3	5			
	4			8	2	7	1
	1	2	7				
6		4				5	3

INTERVIEW

Laurent Tengo : « Les États de la Cémac doivent se préoccuper de mettre en place une politique commune »

Passionné des questions des marchés publics dans la sous-région, Laurent Tengo vient de publier un ouvrage intitulé «Le droit des marchés publics dans les États membres de la Cémac». Dans l'interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, il parle de ce livre, précisément des règles relatives à la préparation, la passation, l'exécution, la fin, le contrôle et la régulation des marchés publics, ainsi que celles qui encadrent le contentieux pouvant en découler.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : De quoi parlez-vous dans votre ouvrage ?

Laurent Tengo (L.T.) : Dans cet ouvrage de 387 pages, publié aux éditions Jets d'encre (France), je parle des marchés publics, en raison des flux financiers importants qu'ils génèrent, tant au niveau national que régional, qui constituent un outil de développement essentiel. En effet, pendant longtemps, les États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont continué à appliquer le droit des marchés publics hérité de la colonisation, et ce en dépit de leur accession à la souveraineté internationale. A l'exception de la Guinée équatoriale, qu'ils ont toutefois fini par édicter, chacun, leur propre droit des marchés publics. Ceci étant, quelles sont alors les règles et les procédures qui gouvernent la passation, l'exécution, le contrôle et la régulation des marchés publics au Cameroun, en Centrafrique, au Gabon, en Guinée équatoriale, au Congo et au Tchad ? Où puisent-ils leur source ? Quel est leur champ d'application ? Quelles similitudes existe-t-il dans la



législation en vigueur dans ces six pays ? Quelles différences ? Telle est la quintessence de cet ouvrage.

L.D.B. : Que suggérez-vous aux pays membres de la Cémac ?

L.T. : Je pense que la Cémac devrait aussi intervenir de manière de plus en plus précise et complète en vue de générer un droit communautaire de la commande publique. Voilà pourquoi je dis que ce livre est un plaidoyer en vue de l'harmonisation du droit des marchés publics en zone Cémac. Elle a

pour objectif aussi d'intégrer les économies des États de l'Afrique centrale et d'instaurer une monnaie commune, donc, in fine, d'instaurer un marché commun. Si ces États peuvent déjà se prévaloir d'une monnaie commune, beaucoup de pans de leurs économies ne sont pas encore harmonisés. Tel est le cas des marchés publics. Or, il s'avère que les marchés publics constituent, en raison des flux financiers qu'ils génèrent, un outil de développement important dans ce processus. D'où, il est donc utile et primordial que les États de la Cémac se

préoccupent de mettre en place une politique commune, pour ne pas dire un droit communautaire, des marchés publics... D'autres communautés ont très tôt réalisé cette évolution. L'Union européenne, par exemple, a entamé, depuis les années 1970, la réalisation d'un cadre juridique harmonisé et un marché commun. Le mouvement d'européanisation du droit des marchés publics s'est fait par le biais de la transposition de deux directives européennes en la matière. La Cémac devrait aussi intervenir de manière de plus en plus précise et complète en vue de générer un droit communautaire des marchés publics, sinon de la commande publique.

L.D.B. : Votre ouvrage peut-il servir de référence pour les États membres de la Cémac ?

L.T. : Ce livre a tous les attributs pour devenir un ouvrage de référence. A travers cet ouvrage, je propose une analyse et une comparaison des différents droits des marchés publics dans la zone Cémac, tout en se projetant sur les enjeux de demain, à savoir la gestation d'un droit communautaire et la création d'un marché commun.

Pour rappel, mon ouvrage est constitué de trois parties : «Les fondements du droit des marchés publics dans les États membres de la Cémac» avec deux chapitres que sont, «Les sources du droit des marchés publics dans les États membres de la Cémac». La deuxième, intitulée «Le régime juridique des marchés publics dans les États membres de la Cémac», a quatre chapitres, à savoir «La planification des marchés publics dans les États membres de la Cémac» ; «La passation des marchés publics dans les États membres de la Cémac» ; «L'exécution des marchés publics dans les États membres de la Cémac» ; et «La fin des marchés publics dans les États membres de la Cémac». Et la troisième, sur «Le contentieux des marchés publics dans les États membres de la Cémac», constituée de deux chapitres que sont «Les recours préliminaires» et «Les recours juridictionnels».

Notons que Laurent Tengo est titulaire d'un doctorat en droit public, thèse unique, de l'Université d'Orléans (France), obtenu avec la mention Très honorable.

Propos recueillis par Bruno Okokana

AFRICAJARC

Un festival à la croisée des cultures africaines

L'événement se déroulera du 21 au 24 juillet, à Cajarc, en France.

La 23^e édition du festival des cultures africaines a pour parrains l'artiste musicien sénégalais, Youssou N'Dour, et Femi Kuti, de nationalité nigériane. Ces deux légendes de la musique africaine accompagneront une nouvelle génération d'artistes talentueux aux styles plus contemporains évoluant dans les genres musicaux les plus populaires : rock, funk, hip-hop, R & B, soul, électro, fusion...

Le public cajarcois aura l'immense honneur de découvrir et d'assister aux shows magiques qui seront donnés par les talentueux artistes qui viendront des différents pays d'Afrique. Outre les musiques, il y aura aussi les contes, spectacles, expositions, cinéma, littérature, art culi-

naire, conférences, arts plastiques, bande dessinée, artisanat et même un marché.

Africajarc est le plus grand festival africain de France. La 23^e édition a pour invités Sékou Trio, Lass, Milky Malick, Lucia de Carvalho, Eliasse, Mariaa Siga, Awori et Twani, Poundo, Femi Kuti et the positive force, K.O.G et The Zongo brigade, NNeka, Youssou N'Dour et le Super étoile de Dakar, Amen Viana, Tina Mweni, Defmaamaadef, Flexbab et Zillerbas. Ce festival existe depuis 1998. Il est créé par Jean-Pierre Lelubre. C'est l'un des plus vieux et grands rassemblements des adeptes de la culture du continent africain. Africajarc se tient chaque année à Cajarc, une commune française située dans le département du Lot.

Rosalie Bindika

